

Rapport public Parcoursup session 2024

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)	Jury par défaut	Tous les candidats	129	422	419	419	75

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	222	222	222	32	42,7 %
			Masculin	200	197	197	43	57,3 %
			Total	422	419	419	75	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	8	8	0	0 %
				Sans mention	101	101	101	22	38,6 %
				AB	107	107	107	20	35,1 %
				B	90	90	90	14	24,6 %
				TB	29	29	29	1	1,8 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	338	338	338	57	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	21	21	21	5	50 %
				AB	14	14	14	2	20 %
				B	9	9	9	2	20 %
				TB	2	2	2	1	10 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	48	48	48	10	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	11	11	11	5	62,5 %
				AB	5	5	5	2	25 %
				B	5	5	5	1	12,5 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	25	25	25	8	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	1	1	0
			AB		1	1	1	0	
			B		1	0	0	0	
			TB		1	1	1	0	
			Total		5	3	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	3	0	
				AB	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	1	1	0	
				Total	6	5	5	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	286	286	286	43	57,3 %
			En réorientation	64	63	63	18	24 %
			Non scolarisés	64	63	63	14	18,7 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Autres	6	6	6	0	0 %
			Total	422	419	419	75	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Musicologie (42841)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes du bac, les résultats des épreuves anticipées du bac et les notes de première et de terminale	Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac.	Essentiel
	Résultats dans les matières littéraires et artistiques	Résultats de première et de terminale dans les matières littéraires et artistiques	Essentiel
	Résultats post bac	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur	Essentiel
	Notes des diplômes équivalents au baccalauréat	Notes des diplômes équivalents au baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Essentiel
	Cohérence du projet de la fiche de suivi	Cohérence du projet de la fiche de suivi	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt, la pratique de la musique (chant et instrument)	Activités et centres d'intérêt, la pratique de la musique (chant et instrument)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'outil d'aide à la décision Parcoursup (algorithmique) a permis d'élaborer un préclassement et une typologie de situations spécifiques.

Cette base de travail a donné lieu lors de la commission d'examen des vœux à l'étude des dossiers individuels identifiés dans la typologie et à l'élaboration du classement qualitatif.

Le paramétrage d'outil d'aide à la décision a été le suivant :

- les notes du baccalauréat et les notes de première et de terminale
- la fiche avenir remplie par les professeurs du secondaire
- les fiches de suivi des candidats en réorientation
- Attendus locaux : les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats ayant besoin d'une validation de diplôme de télécharger systématiquement dans leur dossier les pièces demandées, afin d'en permettre la meilleure appréciation possible, et ce en procédure principale comme en procédure complémentaire : copie des diplômes obtenus (le cas échéant, baccalauréat ou équivalent, autres diplômes de l'enseignement supérieur, etc.), copies des bulletins ou relevés de notes (études secondaires, études supérieures), résultats de diplômes. Au besoin, tous ces documents seront fournis avec une traduction assermentée en français.

La commission pédagogique ne peut se baser uniquement sur les éléments déclaratifs formulés par les candidats.

Signature :

Eric Berton,

Président de l'établissement Aix-Marseille Université

- Site d'Aix-en-Provence